



GLAD!

Revue sur le langage, le genre, les sexualités

03 | 2017

Hétérosexualités

Les genres décrits n° 1

Le genre grammatical et les outils normatifs — épisode 1 : Sexe et grammaires

Rewriting Gender. Grammatical Gender and Normative Tools — Episode 1: Sex and Grammar

Lucy Michel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/glad/902>

DOI : 10.4000/glad.902

ISSN : 2551-0819

Éditeur

Association GSL

Référence électronique

Lucy Michel, « Les genres décrits n° 1 », *GLAD!* [En ligne], 03 | 2017, mis en ligne le 10 décembre 2017, consulté le 20 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/glad/902> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/glad.902>

Ce document a été généré automatiquement le 20 janvier 2021.



La revue *GLAD!* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les genres décrits n° 1

Le genre grammatical et les outils normatifs — épisode 1 : Sexe et grammaires

Rewriting Gender. Grammatical Gender and Normative Tools — Episode 1: Sex and Grammar

Lucy Michel

- 1 Pour ma première chronique, je vais tenter de poser un regard critique sur les pratiques usuelles de description du genre grammatical et sur les effets possibles de ces pratiques, souvent pensées et présentées comme les seules valides ou pertinentes. Je vais donc concentrer mon attention sur le traitement du genre des noms dans les ouvrages grammaticaux rencontrés par les ancien.nes enfants, élèves, parfois étudiant.es et aujourd’hui adultes de ma génération : le *Bled* (2015) et les *Bescherelle* « Grammaire » et « Orthographe » (2012)¹ ; et pour ceux qui ont prolongé leur formation en langue française, sur les grammaires descriptives du français, considérées comme outils de base : la *Grammaire méthodique du français* (2011) et la *Grammaire du français* (1997) – aussi respectivement *GMF* et *GF* dans la suite du texte.
- 2 Dans tous ces ouvrages, le point de départ de l’analyse du genre des noms en français, c’est sa corrélation avec la notion de sexe :
 - Bescherelle* « Grammaire » : « Le genre des noms animés correspond en général à une distinction de sexe » (§ 62)
 - Bescherelle* « Orthographe » : « Le genre des noms de personnes correspond presque toujours au sexe. » (§ 265)
 - Bled* : « [L]es noms d’êtres animés sont ordinairement du masculin ou du féminin suivant le sexe » (p. 14).
 - GF* : « Pour les noms référant à des animés (humains ou non), l’opposition des sexes conduit parfois à une opposition en genre » (p. 349-350).
 - GMF* : « Les noms animés constituent une sous-classe où la distinction des genres correspond en règle générale à une distinction de sexe » (p. 329).
- 3 L’apprentissage du genre grammatical en langue française semble donc passer par un apprentissage de son lien avec la bipartition sexuée : lorsqu’on parle de genre, les discours sur les catégories sexuées ne semblent jamais loin — j’y reviendrai.

- 4 Le genre grammatical est de plus considéré comme une des catégories casse-tête du français, et il suffit d'aller faire un tour sur les réseaux sociaux pour le constater. Sur le forum du site zcorrecteurs.fr, on trouve l'échange suivant :

« Bonjour à tous :) Voilà je me posais une question. Je n'arrive pas à expliquer la situation clairement donc je vous mets un exemple : Ce pantalon et cette chemise sont très beaux. Voilà, je me demande si dans ce cas il faut écrire beaux ou belles, ou formuler la phrase différemment. »

- 5 La réponse est sans appel :

« En cours de français, on nous disait que le masculin est toujours plus puissant même si par exemple la phrase dit : 1 gars et 50 filles sont dans un lit sont très beaux. »

« En effet, le masculin l'emporte sur le féminin ici. »²

- 6 Sur le forum du site etudeslitteraires.com, on lit aussi :

« j'ai une question : Dans la phrase ci-dessous, quelle est la règle à utiliser car je me demande si le masculin ou le féminin l'emporte et on aurait pu écrire "officielles"

"les faits et la volonté ont eu raison des discours et postures officiels "
merci »

- 7 Avec pour réponse :

« Le masculin l'emporte ! donc "officiels". On peut penser que c'est l'accord de voisinage qui prime mais non, c'est bien le masculin ! »³

- 8 De la même façon, sur le forum du site french.stackexchange.com :

« Lorsque nous utilisons le masculin et le féminin dans un même sujet, comment pouvons-nous faire l'accord du participe passé ? Par exemple : laquelle de ces deux phrases est correcte ? Les stations de base et les utilisateurs sont équipés d'une seule antenne. Les stations de base et les utilisateurs sont équipées d'une seule antenne. »

- 9 Et la réponse :

« Le masculin l'emporte toujours ! Même si l'on parle d'un homme avec 999 femmes, il faudra quand même dire "Ils" pour les référer. »⁴

- 10 Ces trois extraits issus de forums francophones constituent des échanges quasi identiques, traduisant la perplexité des locuteurs/trices face aux bizarreries du genre grammatical en langue française : le questionnement de départ repose sur une hésitation liée au fonctionnement problématique de la mise au masculin des adjectifs ou participes passés lorsqu'ils se rapportent à un groupe nominal mixte (« Ce pantalon et cette chemise », « discours et postures », « Les stations de base et les utilisateurs »). Mais l'inquiétude qui sous-tend ce questionnement semble venir d'une volonté forte de se conformer à une norme grammaticale, qui permettrait d'obtenir une réponse acceptable et surtout, univoque et définitive : les renvois à « la règle », à la phrase « correcte » et à ce qu'il « faut écrire » ne laissent pas de doute quant à l'enjeu de ces échanges. D'ailleurs, les réponses fournies vont tout à fait dans ce sens et posent toutes l'idée d'une loi à appliquer, dont l'existence serait en même temps la justification. Dans

les trois réponses, on retrouve l'adage « le masculin l'emporte [sur le féminin] », posé dans un des cas comme un discours scolaire intériorisé (« En cours de français, on nous disait que le masculin est toujours plus puissant »). Et on peut sans peine penser que c'est durant l'apprentissage du français que ces normes deviennent lois. Le rejet de « l'accord de voisinage » (mieux connu sous le nom d'« accord de proximité ») va d'ailleurs tout à fait dans ce sens : l'internaute qui le mentionne écrit qu'« on peut penser que c'est l'accord de voisinage qui prime », plaçant ainsi cette conception du côté de l'instinctif, du réflexe, et lui oppose ainsi l'accord au masculin (« mais non, c'est bien le masculin ! »), qui se situerait du côté de la règle acquise.

- 11 Les grammaires que j'ai déjà mentionnées (outils parfois malaimés de l'apprentissage et de la pratique du français) constituent une des sources de ces discours normatifs sur le français. Les cinq ouvrages proposent une description (plus ou moins longue) du genre grammatical en langue française, accompagnée ou non d'une réflexion critique. Ce qu'on constate assez rapidement, c'est qu'il existe une forme de consensus et une relative homogénéité de l'analyse : bien que l'adage « le masculin l'emporte sur le féminin » ne soit jamais cité explicitement, ces ouvrages proposent une description / justification des faits linguistiques qui semblent expliquer et permettre la primauté d'un genre grammatical sur l'autre :

1. On retrouve par exemple dans les *Bescherelle* et dans la *GMF* la réponse proposée pour le problème soulevé dans les extraits de forums : dans le *Bescherelle* « Grammaire », l'accord au masculin est posé comme règle avec l'emploi du présent de vérité générale et le recours à une tournure passive qui invisibilise le rôle des locuteurs/trices dans leur pratique du genre grammatical : « il [l'adjectif] se met au masculin pluriel » (§ 283) ; dans le *Bescherelle* « Orthographe », la présence des deux genres et l'accord au masculin pluriel sont présentés comme entretenant un rapport d'équivalence : « Les noms ou pronoms sont au masculin et au féminin : le verbe est au pluriel, l'adjectif ou le participe est au masculin pluriel. » (§ 309) ; la *GMF* fait de ce phénomène une règle majoritaire (donc potentiellement non-systématique ?), mais ne propose pas d'alternative et, surtout, appuie cette règle majoritaire sur un critère présenté comme définitoire du masculin : « Si les noms sont de genre différent, l'adjectif se met généralement au pluriel et au masculin (qui est la forme non marquée du point de vue du genre) » (p. 611).
2. Les deux *Bescherelle* présentent le genre grammatical masculin comme la forme première des noms variables en genre et des adjectifs : pour les auteur.es du *Bescherelle* « Grammaire », « la forme féminine se distingue » du masculin, « on obtient le féminin de certains noms animés en ajoutant *femme* » (§ 62) et « pour marquer le féminin de l'adjectif, on ajoute généralement un *-e* à la forme du masculin » (§ 281) ; pareillement, dans le *Bescherelle* « Orthographe », on lit que « pour quelques noms d'animaux, le nom féminin se forme à partir du masculin, comme pour les noms de personnes » (§ 266), que « pour former le féminin on ajoute un *e* à la forme du masculin », ou encore que « les mots terminés par *e* au masculin ne changent pas au féminin » (§ 274). Le *Bled* insiste aussi sur le fait qu'« on forme généralement le féminin en ajoutant un *-e* au nom masculin » (p. 14). Dans tous ces cas, les formes féminines des noms sont celles que l'on tire de quelque chose, alors que les formes masculines se contentent d'être. Le féminin est largement présenté comme secondaire, ce qui entérine pleinement l'idée que le masculin constitue la « forme non marquée » des mots.
3. Enfin, la *GF* et la *GMF* posent la possibilité d'un emploi indifférencié du genre grammatical masculin : « un certain nombre de noms peuvent s'appliquer à des femmes tout en restant au masculin » (*GF*, p. 350) ; « L'opposition est généralement neutralisée au profit du nom masculin lorsqu'il entend désigner l'espèce entière sans distinction de sexe » (*GMF*, p. 331). L'idée est très clairement exprimée par les auteurs de la *GMF* : le masculin (et le masculin

- seul) peut permettre de nommer les individus indépendamment de leur sexe. C'est qui est souvent désigné comme le « masculin générique » ou la « valeur générique » du masculin.
- 12 Ces grammaires d'usage courant, même lorsqu'elles intègrent une réflexion sur la « féminisation des noms » (c'est le cas des deux *Bescherelles* et de la *GF*), participent toutes du renforcement du statut particulier du genre grammatical masculin : il constituerait la forme première du mot, il permettrait de résoudre les problèmes d'accord, et parfois même de dépasser la bipartition sexuée.
- 13 Ces descriptions d'un super-masculin sont donc proposées dans des ouvrages qui, comme je l'ai déjà indiqué, posent comme fondamentale l'idée d'une corrélation entre sexe et genre grammatical. Il ne s'agit bien sûr pas, en pointant cela de doigt, d'affirmer que ces ouvrages prônent volontairement une forme de domination masculine en présentant le genre grammatical féminin comme second. Toutefois, la primauté du masculin en langue française est posée comme évidente, et l'information première donnée sur les noms d'humains concerne le fait que le genre représente le sexe en langue. Ce lien entre genre et sexe ouvre une brèche importante — d'autant plus qu'à aucun moment, la notion de *sexe* n'est problématisée. Et en effet, on note que dans les extraits de forums proposés, alors même que les personnes s'interrogeant sur le genre grammatical choisissent des exemples de noms d'inanimés, on trouve dans deux des trois réponses un renvoi explicite à la bipartition sexuée (« 1 gars et 50 filles sont dans un lit sont très beaux » ; « Même si l'on parle d'un homme avec 999 femmes, il faudra quand même dire "Ils" »).
- 14 Un des effets possibles de cette façon de penser le genre grammatical est celui de l'exclusion linguistique des personnes non binaires, dont la dénomination (et surtout l'auto-dénomination) déborde soit du cadre posé par la binarité grammaticale et sexuelle (soit mâle / soit femelle ; soit masculin / soit féminin⁵), soit de la corrélation posée entre sexe et genre grammatical (mâle = masculin ; femelle = féminin), et ce faisant, entre sexe et genre social (mâle = masculin = homme ; femelle = féminin = femme).
- 15 L'autre effet évident est celui d'une secondarisation des personnes visées par les noms féminins par rapport à celles visées par les noms masculins. Le fait de mentionner la possibilité d'une « féminisation » de certains noms⁶ n'enlève rien à ce phénomène de minorisation. De plus, historiquement et culturellement, le lien entre secondarité des femmes et secondarité du genre grammatical féminin n'est aucunement accidentel. On cite souvent la phrase de Nicolas Beauzée qui affirme que « le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle »⁷, mais on devrait aussi souvent citer les nombreux exemples mythologiques et religieux qui font sortir la femme de l'homme (Ève sortie de la côte d'Adam, Minerve sortie du crâne de Jupiter, etc.), tout comme *professeure* sortirait de *professeur*...
- 16 Enfin, le fait d'affirmer que le genre grammatical masculin permet de dépasser la différenciation sexuée pose le problème suivant : dire « étudiants » (voire « étudiant ») pour parler des « étudiant.es », c'est toujours prendre le risque d'une confusion souvent laissée implicite, mais bien réelle, entre l'emploi du masculin pour nommer les mâles (et dans un système de valeur aussi binarisant que celui-ci : les hommes) et l'emploi du masculin pour nommer le groupe sans distinction de sexe. Ainsi, par glissement, il semble que la figure représentative d'un groupe neutralisable uniquement par le masculin ne peut être qu'un référent classé comme mâle / homme.

- 17 Les divers problèmes identifiés dans cette chronique sont tous en partie liés au rapport normatif et prescriptif entretenu avec les grammaires (pourtant dites « descriptives ») du français. Bien que les auteur.es de ces ouvrages modalisent parfois leur propos pour éviter de tomber dans l'énumération de vérités définitives et exhaustives (« l'adjectif se met généralement », « on ajoute généralement un -e », « on forme généralement le féminin », « L'opposition est généralement neutralisée »), le fait qu'un seul fonctionnement possible soit identifié favorise l'élargissement problématique du constat empirique à la loi grammaticale – inquestionnée et souvent pensée comme inquestionnable.
- 18 Pour proposer des solutions efficaces permettant d'éviter cet écueil, il faudrait bien sûr effectuer un travail didactique approfondi, mais il me semble malgré tout important de souligner, au terme de cette première chronique, que les lois indubitables de la grammaire ne sont autre chose que des normes et conventions, socialement, historiquement et culturellement situées. Un premier pas dans la déconstruction des *a priori* liés au genre grammatical serait d'inclure dans sa présentation aux enfants, étudiant.es et adultes qui consultent ces ouvrages des modèles alternatifs, des analyses d'autres interprétations qui échappent à ce qu'on constate « généralement ».
- 19 Et pour un premier regard sur ces alternatives, dont l'unique prétention, malgré le « péril mortel ! » qu'elles représentent pour certain.es, est de proposer un modèle linguistique non oppressif, je vous invite à lire les deux chroniques proposées dans le volet « Genres récrits » de cette rubrique !
-

BIBLIOGRAPHIE

DELAUNAY, Bénédicte & LAURENT, Nicolas. 2012. *La grammaire pour tous*. Paris : Hatier (Bescherelle).

KANNAS, Claude. 2012. *L'orthographe pour tous*. Paris : Hatier (Bescherelle).

RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe & RIOUL, René. 2011. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses universitaires de France (Quadrige).

DENIS, Delphine & SANCIER-CHÂTEAU, Anne. 1997. *Grammaire du français*. Paris : Le Livre de Poche.

BERLION, Daniel. 2015. *Le Bled Grammaire*. Paris : Hachette Éducation.

NOTES

1. J'ai choisi une édition récente (2015 et 2012) de ces ouvrages, plutôt que les éditions de 1990 et 1997 qui sont celles que je possède depuis le collège, simplement pour ne pas fonder mon propos sur des outils dépassés (et corrigés depuis). Toutefois, il me semble évident que les personnes possédant un *Bescherelle* ou un *Bled* à titre personnel ne renouvellent pas leur stock tous les ans.

2. Lien vers l'extrait du forum de zcorrecteurs.fr : <http://www.zcorrecteurs.fr/forum/sujet-1966-accord-d-un-adjectif-precede-d-un-masculin-et-feminin.html>
 3. Lien vers l'extrait du forum de etudeslitteraires.com : <https://www.etudes-litteraires.com/forum/topic30194-accord-et-masculin-feminin.html>
 4. Lien vers l'extrait du forum de french.stackexchange.com : <https://french.stackexchange.com/questions/11476/accord-du-participe-pass-%c3%a9-avec-avec-un-sujet-masculin-et-f%c3%a9minin/11480#11480>
 5. Bien sûr, même les pratiques d'écriture inclusive ou d'épicénisation présentent leurs limites, et ne constituent pas un dé-genrage complet de la langue, mais elles offrent tout au moins une possibilité de distanciation critique vis-à-vis d'une catégorie grammaticale dont le fonctionnement et la nécessité sont souvent pensés comme naturels.
 6. Le terme, qui est celui employé par les auteur.es des *Bescherelle*, paraît aujourd'hui problématique, mais rend bien compte des limites du procédé de « formation de féminins ».
 7. BEAUZÉE, Nicolas. 1767. *Grammaire générale*. Paris : Auguste Delalain.
-

RÉSUMÉS

Le premier volet de cette série porte sur les pratiques de description du genre grammatical et de son rapport au sexe dans des ouvrages grammaticaux de base, ainsi que sur les façons dont ces descriptions intègrent les discours et les croyances sur le masculin et le féminin en langue française. La répétition des mêmes « constats » et des mêmes « régularités » participe de la construction d'apparentes « vérités » sur le langage, souvent posées comme premières. Ce sont (entre autres) ces pratiques qui font que les refus du changement linguistique demeurent aussi fortes, et ce sont elles qui vont d'abord intéresser L. Michel.

The first section of this series concentrates on the ways sex and grammatical gender are described in (French unilingual) reference grammar books, as well as on the ways these descriptions mould discourses and beliefs about masculine and feminine within the French language. The recurrence of the same « facts » and the same « regularities » contributes to the construction of apparent « truths » about language, that are often seen as basic and unquestionable. The solidity of these constructed truths reinforces, even today, the non acceptance of linguistic change.

INDEX

Thèmes : Chroniques

Mots-clés : genre grammatical, sexe, grammaire

Keywords : grammatical gender, sex, grammar

AUTEUR

LUCY MICHEL

Lucy Michel est docteure en linguistique française et ATER à l'ENS de Lyon. Ses travaux sont centrés sur la question du genre grammatical des dénominations de la personne en langue française, notamment d'un point de vue sémantique. Elle a soutenu une thèse sur la question en 2016.